



Investissement
avec garantie
de la valeur
maximale

Zurich Life Fund

Plan d'investissement Sécurité

Le plan d'investissement Sécurité vous offre un potentiel de rendement attractif tout assurant la protection de vos primes d'épargne contre les pertes de change.

Vos avantages en un coup d'œil

- **Combinaison idéale d'un placement en fonds et d'une prévoyance vieillesse**
- **Chances de rendement attractives**
- **Garantie de la valeur maximale dans le placement en fonds**
- **Possibilité de changer de plan d'investissement à tout moment (un changement gratuit par an)**
- **Pas de commission d'émission ni de rachat**

Le produit

Le plan d'investissement Sécurité constitue l'une des sept stratégies de placement que vous pouvez choisir dans le cadre de nos assurances vie liées à des fonds CapitalFund et CapitalFund eaZy. Le plan d'investissement repose sur les fameux concepts Pension Garant et FlexPension de DWS. Le plan d'investissement Sécurité peut être intégré soit à la prévoyance liée 3a, soit à la prévoyance libre 3b.

Vous êtes concerné par le plan d'investissement Sécurité si ...

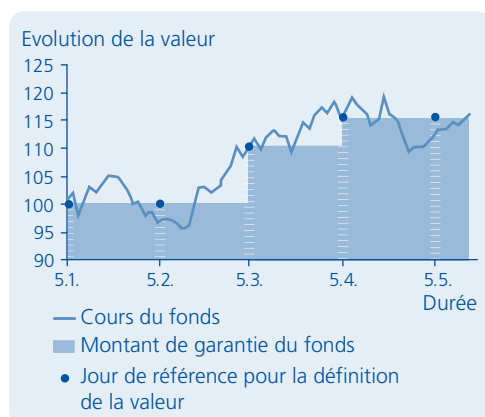
- vous voulez couvrir vos placements en fonds par une garantie de la valeur maximale.
- vous voulez que le rendement à long terme de vos investissements soit supérieur à celui d'un capital à taux fixe.
- vous voulez adapter individuellement votre placement en fonds à la durée du contrat.

Comment fonctionne un fonds à compartiments du concept Pension Garant/FlexPension?

Pendant la durée du contrat, vos primes d'épargne sont investies dans un fonds à compartiments échelonné dans le temps. Chaque fonds à compartiments est en soi un fonds à niveau maximal avec une durée fixe de 10 ans en général. À l'échéance, l'investisseur a la garantie de recevoir le cours le plus élevé atteint au jour de référence fixe défini pendant la durée du fonds à compartiments. La stratégie de placement dynamique est adaptée en continu en fonction de la situation boursière actuelle grâce à un pilotage actif des pondérations entre actions, obligations et fonds monétaires par le gestionnaire du fonds. Si l'évolution des bourses est mauvaise, la quote-part en actions peut tomber à 0% pour des raisons de sécurité.

Réalisé sur mesure pour la durée de votre contrat

Vos primes d'épargne alimentent toujours les fonds à compartiments affichant le plus fort potentiel de rendement et dont la date d'expiration se situe à l'intérieur de la durée de votre contrat. Votre avoir existant est transféré dans un nouveau fonds partiel au lancement de celui-ci, à condition qu'il offre un potentiel de rendement plus élevé tout en conservant le même niveau de garantie.



Si cela s'avère impossible, par exemple à cause du contexte boursier défavorable, l'avoir reste investi dans le premier fonds à compartiments et ne sera transféré qu'à l'expiration de ce dernier. La garantie reste également valable à tout moment dans ce cas.

Si, pendant la dernière année de la durée de votre contrat, aucun fonds à compartiments adéquat ne peut être trouvé, votre patrimoine est mis en sécurité dans un fonds monétaire.

Partenaire



Indication

La vente de parts de fonds permet de financer les coûts d'une prestation décès prévue par le contrat d'assurance Vie, ainsi que les frais d'administration courants. Il est donc impossible de garantir le montant total des primes d'épargne à l'échéance du contrat.

Détails du plan d'investissement

Disponible dans le cadre des produits	CapitalFund CapitalFund eaZy
Premier tirage	06.09.2004
Monnaie de référence	CHF
Fonds employés et ISIN	DWS (CH) – Pension Garant en 2014: CH0019195038 DWS (CH) – Pension Garant en 2017: CH0034626272 DWS FlexPension (CH) en 2019: LU0438142811 DWS (CH) – Money Market (CHF): CH0004226939
Frais	Pas de commission d'émission ni de rachat Frais d'administration annuels Pension Garant: 1,4% Frais d'administration annuels FlexPension: 1,3% Frais d'administration annuels Money Market: 0,5%
Performance	www.zurich.ch/fund
Switch (changement de plan d'investissement)	Un changement gratuit par an Chaque switch supplémentaire: CHF 200

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker.
www.zurich.ch/fund

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz®